aux grands noms la dominent: Osmond et Chatelier.

Il indique toute la répercussion de ces méthodes et termine sa conférence en projetant le film qui résume tous les essais modernes auxquels se livre la métallurgie française.

LE PALMARÈS

Enfin, M. Charpentier donne lecture du palmarès que nous sommes heureux de pouvoir reproduire:

Grande médaille d'or de la Fondation Kuhlmann, aux Etablissements Kuhlmann, à l'occasion de leur centenaire.

Prix du Cinquantenaire. — 1.000 fr. en espèces, à M. Levast, directeur des filatures J. Thiriez père & fils.

Prix Edouard Faucheur. — Médaille d'or, à M. Alfred Damez, secrétaire général de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing.

Prix Bigo-Danel. — Médaille d'or à M. le chanoine Stoffaes, directeur de l'Institut Catholique des Arts et Métiers.

Association des Industriels du Nord de la France contre les accidents. — Médailles d'argent: MM. Derrevaux, directeur du Tissage de MM. F. et H. Carissimo à Roubaix; M. Armand Meuniez, directeur de la filature de coton de MM. Motte et Blanchet à Roubaix. — Médailles de bronze: MM. Etienne Verhaeckc, directeur de la filature de laine de M. Ch. Pollet à Roubaix; Auguste Castelain, chef de matériel à la manufacture de tissus Alphonse Pollet à Tourcoing.

AU MAROC

La tribu des Andjeras aurait fait sa soumisison aux Espagnols

On annonce que l'importante tribu des Andjeras, dans la zone espagnole, et dont la position commande les régions de Ceuta et de Tétouan, aurait fait sa soumission aux autorités espagnoles. Si cette information est confirmée, l'événement est d'une importance capitale pour les Espagnols.

LE COMTE E. ANDRASSY

fils de l'ancien président du Conseil hongrois

EST ARRÊTÉ

Il avait fait mettre le feu à une ferme dans laquelle étaient cantonnés des soldats tchéco-slovaques

Prague, 17 janvier. — Par ordre du Parquet, la police a procédé à l'arrestation du comte Emerich Andrassy, fils de l'ancien président du Conseil hongrois et de la comtesse Esterhazy.

Le comte Emerich Andrassy, qui est citoyen tchéco-slovaque, est inculpé d'avoir, en 1924, donné à son valet l'ordre de mettre le feu à une ferme où cantonnaient des soldats tchéco-slovaques. Le valet obéit effectivement à l'ordre de son maître, mais les soldats purent s'échapper.

UNE FETE LUXEMBOURGEOISE A PARIS

Paris, 17 janvier. — En la chapelle Saint-Joseph, de la rue Lafayette, a été célébrée, ce matin, la fête de la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Sur l'initiative du Comité France-Luxembourg, une messe pontificale a été célébrée par Mgr Nommesch, évêque de Luxembourg.

Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, a présidé cette cérémonie à laquelle assistaient M. Prusse, ministre d'Etat, et M. Leclerc, chargé d'affaires du Luxembourg à Paris.

Après ces offices, le comte de Fels a fait hommage au cardinal-archevêque d'une maison d'œuvres.

Un chauffeur tombe d'une locomotive

Paris, 17 janvier. — Un accident s'est produit au poste-sémaphore de Choisy-Bâche, entre les stations de Vitry-sur-Seine et de Choisyle-Roi; le chauffeur d'un express parti de la gare d'Austerlitz est tombé de la locomotive en marche et a été tué sur le coup.

LES COUPS DE GRISOU

Vingt ouvriers sauvés dans une mine

New-York, 17 janvier. — Vingt des 39 ouvriers enfermés dans une mine de la Virginie de l'Ouest ont été sauvés.

La contrebande d'armes de guerre de Maubeuge

UN DÉMENTI DU PRINCE DE CHIMAY

On se rappelle sans doute qu'au dossier de l'affaire Delaroche, existe une lettre du prince Philippe de Caraman-Chimay, dans laquelle des instructions précises étaient données au régisseur du château de Beaumont quant à la façon dont il devait opérer.

Un de nos confrères parisiens a reçu un démenti qu'il a inséré sous cette forme:

Le prince de Chimay, dont la seule résidence est le château de Chimay (Belgique) nous prie de dire qu'il est complètement étranger, ainsi que son régisseur et son personnel, à l'incident des fusils saisis à la douane.

CE N'EST PAS LE CHATELAIN DE BEAUMONT

En publiant ce démenti, notre confrère ne supposait pas qu'il y avait en Belgique plusieurs princes de Chimay et que celui qui lui faisait tenir les lignes que nous publions plus haut, n'était pas celui qui possède le château de Beaumont.

Celui-ci, le prince Philippe de Caraman-Chimay, outre cette résidence, possède un hôtel, 21, avenue George V, à Paris, adresse que portait la lettre existant au dossier, et une propriété en Normandie. Il y a deux ans, il était encore secrétaire de l'ambassade de Belgique à Paris.

LES ARMURIERS DE BRUXELLES NE CONSIDÈRENT PAS LES ARMES SAISIES COMME ARMES DE GUERRE

Les directeurs de la maison Mabillon, rue de Loseum, qui ont vendu les armes destinées au prince de Caraman-Chimay et au comte de Rohan-Chabot ont fait les déclarations suivantes:

— En effet, nous avons vendu un fusil au prince de Caraman-Chimay, il n'y a pas longtemps.

— Et une carabine à M. de Rohan-Chabot?

— C'est exact.

— Vous vendez beaucoup de fusils de ce genre?

— Non, c'était une arme pour chasser le chamois, c'est-à-dire spéciale.

— Ces armes n'ont-elles pas servi pendant la guerre?

— Oui. Elles peuvent servir dans ce cas-là aussi, mais nous ne les considérons pas comme des armes de guerre. Nous n'avons d'ailleurs pas le droit de vendre celles-ci.

— C'est vous qui fabriquez des fusils?

— Non. Ils sont commencés en Allemagne et finis ici.

— Dans votre maison?

— Oui, quant à la carabine de M. de Rohan-Chabot, ce n'est qu'une petite arme genre carabine Flobert.

LE CAS DU DENTISTE MARCHANT

Nous avons dit que le docteur Marchant avait déclaré au juge d'instruction qu'il avait été officier aux armées, or le recrutement répond que Marchant ne fut jamais qu'homme de troupe. De plus, ses confrères de Maubeuge prétendent qu'il n'est pas chirurgien dentiste; sur ce point, ils sont en contradiction avec la Faculté de Lille.

En ce qui concerne la découverte d'armes chez lui, la justice attend avant de statuer et demande à M. Marchant des preuves de ce qu'il avance, c'est-à-dire que les Mausers saisis provenaient bien de champs de bataille.

Quant à la douane, elle reste intransigeante et demande que Marchant soit poursuivi pour détention d'armes étrangères.

LE BARON CLAUSS ZORN DE BULACH ET SON VALET DE CHAMBRE

Strasbourg, 17 janvier. — Le tribunal correctionnel a rendu, cet après-midi, son jugement dans le procès intenté par le valet de chambre Jacob au baron Clauss Zorn de Bulach, fils de l'ancien gouverneur allemand d'Alsace-Lorraine, pour menaces de mort proférées par ce dernier à son égard, parce qu'il avait refusé de vider son vase de nuit.

Clauss Zorn de Bulach s'est vu condamner à 150 fr. d'amende et 1 franc de dommages-intérêts réclamé par la partie civile.

Les faux billets français

LE GOUVERNEMENT HONGROIS CHERCHE A ARRÊTER L'AFFAIRE

Budapest, 17 janvier. — Le scandale des faux billets de banque gêne considérablement le gouvernement hongrois, en dépit des communiqués officiels et des efforts qu'il prétend avoir faits pour arrêter les coupables. Les dirigeants Magyars cherchent par tous les moyens possibles, à détourner l'affaire de sa signification véritable et surtout à garantir certains coupables haut placés.

On voit nettement la volonté de M. Bethlen d'étouffer la vérité. Les fascistes hongrois le menacent chaque jour, s'il ne met pas terme au scandale, de le renverser et de proclamer la dictature militaire. Mais les agents français à Budapest sont d'avis que l'enquête est loin d'être terminée, que tous les coupables ne sont pas sous les verrous et demandent énergiquement que l'enquête continue.

Des agents français se sont de nouveau rendus chez le comte Bethlen et ont réclamé l'arrestation de plusieurs hauts personnages, dont le chef de la Chancellerie, du régent Horthy, M. Barta, et l'adjudant aide de camps de M. Bethlen, nommé Magashazy. Après avoir conféré avec l'amiral Horthy, il a fait répondre aux agents français que leurs arguments n'étaient pas assez bien prouvés pour qu'on arrête ces deux personnages. Les inspecteurs français ont alors télégraphié à Paris.

Dans la soirée, M. Clinchant, ministre de France à Budapest, a lui-même insisté auprès du gouvernement hongrois pour l'arrestation des deux hommes réclamés par les inspecteurs.

Magashazy a été enfin interrogé par le juge d'instruction et, au cours de son interrogatoire, a menacé de faire des révélations sensationnelles sur M. Bethlen et le régent Horthy, au cas où on l'arrêterait. L'adjudant a ensuite été reçu par le Régent. Il n'a pas été arrêté.

Un transatlantique mû par moteurs alimentés au pétrole

Pendant ces deux derniers jours, on a pu voir un grand paquebot de luxe passant à toute vitesse au large de la côte nord-ouest de l'Ecosse, n'ayant à son bord que quelques personnes.

C'était l'« Asturias », le plus grand paquebot à pétrole du monde, qui vient d'être construit pour les services sud-américains de la « Royal Mail Steam Packet Company », et qui assurera le service entre l'Angleterre et l'Amérique du Sud.

L'« Asturias », qui jauge 22.500 tonneaux, est mû par des moteurs de huit cylindres fournissant ensemble une force de 20.000 CV. Les traditions maritimes sont respectées en ceci que l'« Asturias » est, pour la forme, muni de deux cheminées.

L'« Asturias » quittera Southampton le 26 février pour son premier voyage vers l'Amérique du Sud.

LES REVENDICATIONS DU PERSONNEL FEMININ des P.T.T.

Nîmes, 17 janvier. — Ce matin, à 10 h., des membres du personnel des P.T.T. ont tenu une réunion à la Bourse du Travail, pour étudier les revendications du personnel féminin, qui demande les mêmes avantages que le personnel féminin de l'enseignement.

Un ordre du jour réclamant ces avantages, a été voté à l'unanimité.

Ce n'était pas la fille du Tsar

Londres, 17 janvier. — On se rappelle qu'une femme résidant à Berlin affirmait être une des filles du tsar Nicolas; un officier russe, qu'elle a épousé depuis, l'aurait sauvée lors du massacre de la famille impériale.

Elle mentait: la grande-duchesse Olga, sœur du tsar, qui l'a vue, le déclare formellement.

L'assemblée générale et le banquet de l'Association des secrétaires de rédaction

Paris, 17 janvier. — A l'issue de leur assemblée générale, au cours de laquelle ont été approuvés le rapport moral du secrétaire général, M. Henri Nicolle, et le rapport financier du trésorier, M. Raoul Hacault, les membres de l'Association des secrétaires de rédaction se sont réunis en un déjeuner que présidait M. Georges Leygues, ministre de la Marine.

Au dessert, M. Armand Schiller, président de l'Association, a salué ses convives.

M. Paul Strauss a exalté les sentiments de solidarité qui unissent entre eux les membres de la Presse.

M. Georges Leygues a pris ensuite la parole pour déclarer qu'on méconnait le rôle considérable de la marine. Dans un temps prochain, les nations se classeront en nations de premier et de second ordre, selon qu'elles auront ou qu'elles n'auront pas de marine.

La santé portée par le ministre de la Marine à la Presse française a été très applaudi.

Le diamant de Moulay-Hafid, l'émir et l'hôtelier

En 1922, Moulay-Hafid, ex-sultan du Maroc, retiré alors en Espagne, eut besoin d'argent. Il voulut emprunter sur un de ses diamants, pierre magnifique de 281 carats, et il chargea de l'opération l'émir Tidjani, qui arriva à Paris pour négocier l'emprunt, muni des pleins pouvoirs de Moulay-Hafid.

Depuis lors, l'ex-sultan est venu s'établir en France et l'émir Tidjani a été fusillé sur l'ordre d'Abd-el-Krim.

Moulay Hafid ne fut pas peu surpris d'apprendre, tout récemment, que M. Batonnet, hôtelier à Paris, réclamait à la Banque Bauer et Marchal qui avait eu le diamant en dépôt, le remboursement d'un prêt de 20.000 francs consenti au sultan par l'intermédiaire de Tidjani.

L'affaire a été plaidée devant la 5e chambre civile. Moulay Hafid, qui n'a jamais rien vu des 20.000 francs prêtés, refuse de se reconnaître débiteur. En effet, Tidjani n'avait pas qualité pour encaisser. Les fonds devaient être versés à Don Almanzor, avoué à Valladolid.

La suite des débats a été renvoyée au 6 mars.

Une histoire de renards... enragés

Dijon, 17 janvier. — Ces temps derniers, de nombreux cas de rage ont été diagnostiqués sur des renards abattus.

Dans les bois des cantons d'Is-sur-Tille, de Saint-Seine-l'Abbaye et de Grancey-le-Château, plusieurs chiens de fermes, mordus par ces renards, ont dû être tués.

On ramassa également, morts, une grande quantité de lièvres étiques dont certaines blessures étaient dues à des morsures.

Un renard, abattu dans le bois de Vantoux à 9 kilomètres de Dijon, a été amené à la direction des services sanitaires à la préfecture. Il a été reconnu atteint de rage. Des mesures énergiques ont été immédiatement prescrites.

UNE EXCURSION d'agents de police français à Londres

Londres, 17 janvier.— Un groupe d'agents de police français comprenant des membres des équipes de rugby et de boxe, est attendu à Londres mardi prochain. Ils seront reçus officiellement par une garde d'honneur, à leur arrivée à la gare de Victoria et, le soir, un dîner leur sera offert par le colonel Laurie.

Mercredi matin, les visiteurs se rendront à la direction de la police de Londres. Ils assisteront ensuite à une réception donnée en leur honneur par le Lord-maire puis ils visiteront la Tour de Londres, la cathédrale de Saint-Paul et se rendront ensuite au stadium où l'on procédera au pesage des boxeurs devant participer aux matches qui se disputeront le soir.

Jeudi, après une visite au Jardin Zoologique et un match de rugby qui aura lieu à Blackheadt, les agents de police français assisteront à une soirée de gala à l'Alhambra.

L'ESPAGNE REVIENDRAIT AU REGIME PARLEMENTAIRE

Madrid, 17 janvier. — On songerait, en Espagne, à rétablir prochainement le régime parlementaire. Le cabinet intérimaire serait chargé de procéder aux élections. Il se pourrait que d'ici une vingtaine de jours, il se produisit du nouveau dans ce sens.

LE ROI D'ESPAGNE, DOCTEUR D'OXFORD

Londres, 17 janvier. — L'« Observer » annonce que le roi d'Espagne viendra prochainement à Oxford, recevoir le titre de docteur en droit civil « honoris causa » que lui a concédé l'Université de cette ville. Il est possible que le roi inaugure, par la même occasion, la chaire d'espagnol.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— **La municipalité de Lorient** a fait une brillante réception aux états-majors de la 5e flotille britannique qu'elle a reçus à la mairie, dans la salle des fêtes en milieu des autorités civiles, maritimes et militaires.

— **La station radio-télégraphique de Marseille** nous communique un message transmis par Oran et signalant qu'un hydravion sans passager a été abandonné en bon état, le 13 janvier, à 22 heures, et n'a pu être remorqué vu l'état de la mer.

— **M. Steeg**, venant de Mazagan, est arrivé à Casablanca et s'est rendu au Palais présidentiel, où il a accordé plusieurs audiences particulières.

De Damas: Les autorités auraient décidé d'octroyer un million de francs pour les semailles dans le Hauran.

A Marseille, en la chapelle italienne, l'œuvre Bonomelli, d'assistance aux Italiens, un service religieux a été solennellement célébré à la mémoire de feu S. M. la reine mère d'Italie, Marguerite de Savoie.

ETRANGER

Le nombre des sans-travail à Berlin a augmenté de 18.000 cette semaine; il s'élève à 157.000.

La Chambre des représentants à Washington, n'est pas arrivée à un accord au sujet de l'ouverture d'un crédit de 50.000 dollars pour les frais de la représentation américaine à la Conférence préparatoire du désarmement, à Genève. Le débat a été ajourné à lundi.

Où se tiendra le Congrès de l'Union des Sociétés de secours mutuels du Nord, en 1926?

L'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, qui comprend plus de deux cents groupements et 240.000 membres, devait tenir son Congrès annuel en 1926, à Malo-les-Bains. Ce fut la décision du Congrès dernier.

A cette fin, la ville de Malo avait voté une subvention de 10.000 francs et la ville de Dunkerque, une de 5.000.

Cette dernière somme ayant été jugée insuffisante, vu l'importance de la ville et le bénéfice qu'elle est appelée à retirer du Congrès, qui amènerait à Dunkerque une grosse affluence de visiteurs, il est à peu près certain que les mutualistes se réuniront dans une autre ville du Nord.

L'AFFRANCHISSEMENT pour les communes belges limitrophes

L'affranchissement des lettres pour les communes belges, situées dans un rayon de 30 kilomètres, est de 0.30 au lieu de 1 franc.

Voici la liste des localités belges pour lesquelles l'affranchissement au départ de Lille, n'est que de 0 fr. 30:

Aelbecke, Antoing, Becciaere, Belleghem, Bisseghem, Bizet, Blandain, Bléharies, Celles (hameau), Comines, Courtrai, Coyghem, Cuerne, Dadizeele, Dottignies, Ere, Escanaffles, Esplechin, Froidmont, Froyennes, Gaurain-Ramecroix, Gheluwe, Gullegham, Harlebeke, Havinnes, Helkyn-Helchin, Hérinnes, Herseaux, Heule, Hollain, Houthem-lez-Ypres, Kain, Kemmel, La Glanerie, Lauwe, Ledeghem, Leers-Nord, Lendelède, Marche, Marquain, Menin, Messines, Moen, Heestert, Montaleux, Moorseele, Moorslède, Mouscron, Néchin, Neuve-Eglise, Paschendaele, Pecq, Péronnes, Antoing, Ploegsteert, Pottes, Ramegnies-Chin, Reckem, Reninghelst, Rolleghem, Rumes, Rumillies, Sainte-Catherine, Saint-Léger, Saint-Louis (Deerlyck), Saint-Genois, Swevegham, Taintegnies, Wlamertinghe, Warcoing, Warneton, Werwicq, Wevelghem, Wynckel-Saint-Eloi.

Elections au Conseil Général

(CANTON DE BAILLEUL)

M. Vanuxem, candidat de l'Union Républicaine, élu

Inscrits: 3.608. — Votants: 2.627

MM. Vanuxem, Union République... 2.083 voix
Vanderschooten, socialiste . 438 »

M. Vanuxem est élu.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 18 JANVIER:

Aujourd'hui, Chaire de St-Pierre à Rome; demain Saint Sulpice.

18e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 39; coucher à 16 h. 23.

Lune: Nouvelle du 14; premier quartier le 20.

Bulletin météorologique pour la journée du 18 (Région Nord): Ciel couvert ou très nuageux avec neige ou pluie nocturne; averses avec giboulées; vent de nord-ouest, 4 à 6 m.; température en légère hausse; minimum environ 0°.

Consultations de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance: A 15 h., local de la Goutte de Lait.

A 20 h. 45, Maison des Familles, 45, rue de Lille, cours d'enseignement supérieur pour dames et jeunes filles.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre: « La Poupée ».

Les « Amis de la Basse-Cour » de Roubaix-Tourcoing

L'exposition-vente de volailles, pigeons, lapins, etc., de races pures, réservée aux membres des « Amis de la Basse-Cour » de Roubaix-Tourcoing ayant payé leur cotisation de l'année 1926, aura lieu le dimanche 24 janvier, de 9 à 18 h., dans la salle de la « Brasserie du Gymnase », S, rue du Grand-Chemin.

Les membres qui désirent exposer sont priés d'envoyer la liste de leurs sujets en spécifiant les races, accompagnés des droits d'inscriptions au secrétaire, M. G. Déméde, 156, rue de Blanchemaille, à Roubaix, pour le jeudi 21, au soir.

Les droits d'inscriptions sont fixés à 2 fr par sujet pour l'installation et la location des cages.

La société ne fera aucun prélèvement sur le montant des ventes et ne sera pas responsable de celles-ci; les transactions seront faites directement entre acheteurs et vendeurs et les acheteurs pourront enlever immédiatement leurs sujets. Les sujets ne seront pas jugés.

Les animaux exposés en vente devront être amenés au local de l'exposition le dimanche 24 courant avant 9 heures. L'entrée de l'exposition sera gratuite.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17 fr.; extra, 18.50 et 21.80; biscuits, 8 et 10 fr.; Hollande, 12 fr. 17973

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71. — L'assemblée générale trimestrielle des « Anciens Combattants de 1870-71 » a eu lieu dimanche à 17 h., dans la salle du Café Pandore, rue Pauvrée.

Les membres de cette société patriotique se raréfient, et pour cause! De 250 qu'ils étaient il y a 25 ans, l'« Ancienne » ne compte plus actuellement qu'une cinquantaine de ces braves, qui se réunissent néanmoins périodiquement sous la présidence de M. Detournay, afin de maintenir les liens de fraternité qui unissent ces honorables vétérans, toujours heureux en ces circonstances d'évoquer les souvenirs de leurs jeunes élans patriotiques.

Au cours de la réunion de dimanche, M. Detournay a exprimé l'espoir que les sociétaires qui ne comptent pas moins de 33 ans de présence au siège, continueront à suivre régulièrement ces réunions intimes.

AVIS. — A partir d'aujourd'hui, Ventes réclame de Blanc, « A la Petite Jeannette », 3, rue Saint-Georges, à Roubaix. Prix hors cours. 17987

DERNIÈRE HEURE

L'examen des projets financiers

La Commision des Finances se prononce pour la transformation obligatoire des titres au porteur en titres nominatifs

Paris, 17 janvier. — Dans la deuxième séance tenue aujourd'hui, la Commission des finances de la Chambre a examiné les art. 23 et suivants de la proposition de M. Dumesnil (contre-projet cartelliste) relatifs aux titres au porteur.

Le paragraphe 1er de l'art. 23 dispose que dans le délai de trois mois, à partir de la promulgation de la loi, tous les titres au porteur devront être mis sous la forme nominative ou à ordre.

M. Lamoureux, rapporteur général, a signalé les réserves que comporte cette disposition, en raison de certaines difficultés dans les opérations de Bourse que son application entraînerait. Néanmoins, elle a été adoptée, ensuite le délai de trois mois à six mois, afin de faciliter la mise en vigueur du nouveau texte.

L'ensemble de l'article, ainsi que les suivants, ont été adoptés avec quelques modifications de forme.

Le projet du gouvernement

Le prix des tabacs

La Commission a examiné ensuite l'article du projet du Gouvernement tendant à majorer le prix des tabacs ordinaires.

MM. Rameil et Ducos ont protesté contre cette majoration qui frappe exclusivement les tabacs ordinaires.

M. Malvy a proposé que le relèvement fût limité à 2 fr. au lieu de 2 fr. 50 sous réserve de combler cette différence par une augmentation du prix des tabacs de luxe.

La taxe à l'exportation

Enfin, la Commission a abordé l'examen des dispositions relatives à la taxe à l'exportation des marchandises.

La Commission a pris en considération le principe d'une taxe allant de 1.30 à 3 %, les marchandises exportées étant divisées en trois catégories à déterminer par le Ministère des Finances et par le Ministère du Commerce.

La Commission ayant déjà statué sur l'article 13 du projet gouvernemental relatif à la taxe sur les paiements, il ne lui reste à se prononcer que sur la création de l'office des tabacs prévu au contre-projet cartelliste, mais il est probable qu'elle ne prendra demain, à ce sujet, qu'une décision de principe et disjoindra ses dispositions pour en constituer une proposition séparée qui serait soumise à un examen ultérieur.

Le régime des taxes successorales sera discuté lundi soir

La Commission s'occuperait demain du régime des taxes successorales et en aurait fini demain soir avec les mesures propres à assurer l'équilibre budgétaire.

Le rapport de M. Lamoureux sera discuté jeudi à la Chambre

M. Lamoureux serait donc en mesure de rédiger son rapport mardi, de le déposer mercredi et de le faire distribuer jeudi matin pour permettre à la Chambre de le faire discuter l'après-midi du même jour en séance publique.

Pour le salût du franc

Une conférence de M. Bokanowski à Vienne

Paris, 17 janvier. — M. Bokanowski a fait ce soir à Vienne, sous l'égide de l'« Union pour le Franc », et en présence d'une foule nombreuse, une conférence sur le salut financier. L'orateur a été très vivement acclamé.

L'assemblée a voté un ordre du jour adjurant le Gouvernement de réaliser un programme d'union.

Le Cinquantenaire de la Société de Topographie présidé par M. Doumer

Paris, 17 janvier. — En présence de M. Doumergue, président de la République, et sous la présidence de M. Painlevé, ministre de la Guerre, la Fédération nationale des Sociétés d'éducation physique et de préparation militaire de France et des colonies et la Société de topographie a donné cet après-midi une fête dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion du cinquantenaire de la Société de topographie que préside M. Paul Doumer, ministre des Finances.

Après l'exécution de la « Marseillaise » par la musique de la garde républicaine, M. Lucien Lattès, président de la Fédération nationale a pris la parole, exprimant l'espoir que les notions de topographie seront bientôt comprises dans le programme du certificat d'études.

Parlant ensuite, le maréchal Foch a rendu hommage aux efforts de la Fédération nationale.

M. Painlevé, ministre de la Guerre, a clos le cycle des discours, mettant en opposition l'organisation des armées de l'antiquité et les nécessités militaires actuelles, le ministre de la Guerre a montré combien il était nécessaire d'entraîner les citoyens au devoir collectif.

M. Painlevé a procédé alors à la remise des décorations et des récompenses aux sociétés et membres de la Fédération nationale et de la Société de topographie.

Le ministre de la Guerre, après avoir reçu des mains de M. Régis, député, le drapeau fédéral, l'a remis aux mains du nouveau dépositaire, M. Pannard, président du Comité régional du Nord.

Malgré l'interdiction du Préfet de police les fonctionnaires manifestent

Quelques bagarres et quelques arrestations

Paris, 17 janvier. — Malgré l'interdiction donnée par la préfecture de police au cartel des fonctionnaires de manifester, aujourd'hui, sur la place de la Concorde, le cartel a tenu quand même à faire cette manifestation.

A 15 h. 15 environ, 4.000 manifestants se forment en cortège et se dirigent vers le quai de l'Orangerie.

Un certain nombre réussissent à passer le barrage, mais les autres sont refoulés sur le terre-plein de la place.

Les manifestants entrent dans le jardin des Tuileries où une réunion a lieu. Différents orateurs, notamment MM. Charles Laurent et Tœsca prennent la parole.

Aussitôt la réunion terminée, les manifestants se reforment en cortège et se dirigent vers la rue de Rivoli.

A hauteur du monument de la ville de Strasbourg, le cortège se heurte à un nouveau barrage d'agents. Ce barrage est forcé et les manifestants, en courant, se dirigent vers la rue de Rivoli.

A hauteur de la rue Montdavi, une bagarre se produit entre le service d'ordre et les manifestants. Plusieurs personnes ont été légèrement contusionnées.

Place de l'Opéra, le cortège se heurte à un groupe de gardiens de la paix et de gardes municipaux.

Une légère bagarre se produit, quelques agents sont légèrement contusionnés.

Aussitôt après, un groupe de manifestants se reforme un peu plus loin et continue son chemin au pas de course sur les grands boulevards, suivi par des gardiens de la paix.

On signale que deux arrestations ont été opérées place de l'Opéra, dont le secrétaire général des services pénitentiaires.

Place de la Concorde, place de l'Opéra, ainsi que sur les grands boulevards, le calme est revenu et à 17 h. 15, le service d'ordre a été levé.

Paris, 17 janvier. — Quatre arrestations ont été opérées pour refus de circuler. Ce sont celles de MM. Martel, Sarabe, Chabois et Grenet.

Vers 16 heures, un groupe de manifestants qui se trouvait près du Pont, du Carrousel fut dispersé par la police. Un des manifestants, André Legrand, 17 ans, a été arrêté au moment où il gifflait un gardien de la paix. Fouillé, il a été trouvé porteur d'une carte des Jeunesses communistes. Il a été envoyé au Dépôt.

Vers 17 heures, place de la République, un groupe de fonctionnaires qui se rendaient à la Bourse du Travail en poussant des cris divers, a été dispersé par la police.

Les personnes arrêtées ont été relâchées Seize agents ont été légèrement blessés

Paris, 17 janvier. — La manifestation des fonctionnaires était terminée, lorsque à 7 h. un taxi portant des pancartes: « Syndicat des agents des lycées, parias de l'Université », fut arrêté à l'angle de la rue Caumartin et des Grands Boulevards.

Trois employés de lycées qui occupaient la voiture ont été conduits au poste de l'Opéra, puis ils ont été relâchés.

Les quatre personnes arrêtées au cours de la manifestation place de l'Opéra et qui avaient été conduites au commissariat Saint-Georges ont été relâchées dans la soirée après vérification de leur identité et de leur domicile.

Au total, seize gardiens de la paix ont été légèrement blessés.

EN RUSSIE

Le remaniement du soviet des commissaires du peuple

Moscou, 17 janvier. — Le décret remaniant le Soviet des commissaires du peuple paraît aujourd'hui dans la presse sans aucun commentaire.

Le pivot de remaniement est le remplacement des deux grands chefs de l'opposition, M. Kamenev et M. Sokolnikov. M. Rykov, président du Soviet, reprend l'ensemble des fonctions de Lénine en remplaçant M. Kamenev à la présidence du Conseil de travail et de défense. M. Kamenev devient commissaire au commerce. M. Sokolnikov est remplacé au commissariat des finances par M. Brioukhanov et il reçoit les fonctions secondaires de suppléant à la Banque d'Etat.

Les autres changements ont, soit le caractère d'une liquidation des partisans de l'opposition, soit le caractère de renforcement de l'influence léniniste.

LES FAUX BILLETS FRANÇAIS

L'évêque Zadeevetz sera-t-il arrêté?

Budapest, 17 janvier. — La procurature a proposé la mise en état d'arrestation de l'évêque Zadeevetz. Le juge d'instruction n'a pas estimé cette mesure nécessaire.

La procurature saisira la chambre des mises en accusation qui se prononcera vraisemblablement lundi.

M. PAUL JOURDAIN A DIJON

Dijon, 17 janvier. — M. Paul Jourdain, ministre des Pensions, qui avait quitté Paris pour se rendre à Dijon, a présidé aujourd'hui un banquet d'Alsaciens et de Lorrains.

A l'issue de ce banquet, le ministre a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Gentzwiller, professeur au Lycée de Dijon.

LE RAID PARIS-TEHERAN

Les aviateurs sont arrivés à Saint-Raphaël

Paris, 17 janvier. — Le sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique vient d'être avisé que le capitaine Girier, les lieutenants Rabatel et Chaile, de la mission Paris-Téhéran, venant de Rome, sont arrivés à St-Raphaël où ils ont été arrêtés par la neige. Ils espèrent pouvoir gagner Lyon demain.

LE FROID

frappe de congestion mortelle le plus ancien combattant de France

Paris, 17 janvier. — Le plus ancien combattant de France, M. Claude Franet, né le 15 novembre 1829, à Chagny (Saône-et-Loire), est décédé à son domicile, 18, passage de l'Elysée des Beaux-Arts.

Claude Franet avait fait la campagne de Crimée dans la même compagnie que le clairon Baudot, décédé peu avant la guerre et qui, on s'en souvient, sonna l'assaut du fort de Malakoff.

Le vétéran des survivants de la guerre de Crimée qui touchait une rente de la Reine d'Angleterre avait également fait les campagnes du Mexique et d'Algérie. Titulaire de la médaille de Crimée et des agrafes de ses campagnes, le doyen des combattants avait été convoqué dernièrement au ministère de la Guerre où l'on préparait son dossier en vue de lui attribuer la médaille militaire.

C'est en se rendant au ministère qu'il fut frappé de la congestion qui causa sa mort.

Trois aliénés s'évadent. — L'un d'eux meurt de congestion

Châteauroux, 17 janvier. — Trois pensionnaires de l'asile d'aliénés de Naugeau (Haute-Vienne), les nommés Edmond Salmond, âgé de 53 ans, originaire de Châteauroux, interné depuis vingt ans; Louis Mouche, âgé de 26 ans, et Louis Ravet, ces deux derniers originaires de Paris, s'étaient évadés. Or, Ravet a succombé sur la route à une congestion causée par le froid après avoir laissé ses deux camarades qu'il ne pouvait suivre. Quant à Salmond et Mouche, ils ont été arrêtés en arrivant hier à Châteauroux et reconduits ce matin à l'asile.

A L'ETRANGER

DEUX CENTS BARQUES EMPORTÉES A BARCELONE

Barcelone, 17 janvier. — Une tempête de pluie et de neige sévit avec une extrême violence sur toute la côte. La mer a envahi plusieurs petites localités de banlieue de Barcelone, emportant plus de 200 barques de pêcheurs et endommageant gravement plusieurs édifices.

UN CONSCRIT DE BELLE TAILLE

Reims, 17 janvier. — Au conseil de révision de Coucy-le-Château, vient de passer l'un des plus forts conscrits de France, M. G. Denicourd, cultivateur à Champs, lequel mesure 1 m. 80 et pèse 111 kilogs.

UN ASSASSIN ARRÊTÉ A PARIS

Paris, 17 janvier. — Il y a quelques mois, un marchand de quatre-saisons, nommé Berger, était assommé dans une écurie-remise, rue de la Fête, à Vincennes. L'assassin, un nommé Emile Villatte, 24 ans, sans profession, vient d'être écroué. Le meurtrier a passé des aveux.

COURTES DÉPÊCHES

— **L'Œuvre des Ecoles d'Orient** a célébré à Marseille, le centenaire de son fondateur, le cardinal Lavigerie. Sous la présidence de Mgr Champavier, évêque de Marseille, a eu lieu une cérémonie religieuse, au cours de laquelle un discours de circonstance a été prononcé par M. le chanoine Gamber.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

UNE RENCONTRE DE BOXE PARIS-NORD

Paris, 17 janvier. — Cet après-midi, au Gymnase Christman, a eu lieu la rencontre de boxe entre Parisiens et Nordistes. Paris, qui déjà dimanche dernier avait triomphé, a renouvelé sa victoire par 4 matches gagnés contre 1.

Voici les résultats: Prudhomme (Paris), bat Simon (Nord), par abandon au 5e round. — Franchi (Paris), bat Wanquier (Nord), par abandon au 6e round. — M. Philippe (Paris), bat Fresouly (Nord), par knock-out au 2e round. — Bergeron (Paris), bat Francis Paul (Nord), par knock-out au 3e round. — Moreau (Nord), bat Jim Fournaise (Paris), par knock-out au 4e round.

FOOTBALL-ASSOCIATION

EN BELGIQUE

MATCHES AU PROFIT DES INONDÉS

Anvers: Eq. Anversoise-Eq. Nationale mixte	4—1
F.C. Turnhout-F.C. Malines	0—1
Boom-Berchem	4—0
R. Malines-St-Ignace	5—1
Lierschi-Berschot (réserve)	3—5
Liége: Montegnée-Sérésien	5—5
Gand: Entente Gantoise-Eq. Nat. mixte B	3—2
Charleroi: Eq. Hennuyère-Eq. Nat. mixte C	1—2
Mons: Albert-Elisab. de Mons et R.C. Tournai	0—3
Verviers: C.S. Verviers-Sélection Verviers	0—2
Bruges. Eq. Entente Bruges-Eq. Flandre Occ.	3—3

CROSS-COUNTRY

GRAND CRITERIUM DE 10 KILOMETRES. — 1. Debruyne, 13'50"; 2. Walleys; 3. Bervoets.

CRITERIUM DE 6 KILOMETRES AMATEURS (finale), 21 tours. — Debunne, Henri Lays, Jean Lays, Clocquet, Morisson.

LE CHALLENGE DU S.C. ANDERLECHT, disputé ce jour sur 8 km, a donné le classement suivant: 1. Jacobs (Anderlecht), 2. Goetieven (Anderlecht), 3. Wuyts, 4. Vanbelle, 5. Degrees, 6. Debraye, 7. Tombeur, 8. Suleyman, 9. Germain, 10. Maréchal.

Lechallenge des jeunes (4km) a donné comme vainqueur Boulanger, du C.S. Schaerbeek.

Classement inter-clubs pour le challenge Nys: 1. Anderlecht, 2. R.C. Bruxelles, 3. U.St-Gilles, 4. Alost, 5. Wavre.

Challenge inter-clubs (scolaires): 1. Anderlecht, 2. Lokeren, 3. U.St-Gilles, 4. D.C. Bruxelles.

HIPPISME

LES COURSES A DIJBEEK

du dimanche 17 janvier 1926

Prix de La Haye (2.500 fr., 2.500 m.). — 1. Etna (Mesdaght), à M. Martens; 2. Espoir; 3. Dora Duperron. Non placés: David, Dis-donc, Kotty.